



Aquitaine

Grandes cultures





 $N^{\circ}28 - 1^{er}$ septembre 2011

SOMMAIRE

Prairie - Cirphis

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Cdeo, CETIOM, Conseil Deguilhage, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, LDA 33, Lur Berri, Sodepac, Terres du Sud, Viti Vista

Les rédacteurs du BSV Grandes cultures sont :

FREDON Aquitaine, FDGDON 64, ARVALIS Institut du Végétal, CETIOM et CDA 64,

Ce qu'il faut retenir

Prairie

• Cirphis: pas de pression

Prairie

Cirphis

Observations sur le terrain

Le cinquième relevé de piégeage a eu lieu le 29 août.

Sur 16 pièges mis en place à travers le pays basque et le Béarn, aucun papillon n'a été piégé, signe que le troisième vol de papillons n'a toujours pas eu lieu. Aucune chenille n'a été repérée. La troisième génération de chenille n'a pas encore fait son apparition.

De Maïs à prairie

Cette année le maïs a été semé en moyenne plus tôt, sa récolte sera donc plus précoce. Or les papillons Cirphis pondent très souvent dans les épis de maïs. Lorsqu'il y aura récolte, les chenilles des cultures maïs se rabattront sur les prairies. Il faudra donc être plus vigilant durant cette période.

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

Directeur de publication :
Dominique Graciet,
Président de la Chambre régionale
d'agriculture d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
http://www.aquitainagri.org/

Supervision:
DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kièser
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
http://draaf.aquitaine.agriculture.
gouv.fr/

